

COMMUNE DE COURTISOLS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit janvier à 20 heures,
Le conseil municipal de la commune de COURTISOLS, régulièrement convoqué conformément à la Loi, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Milène ADNET, maire.

Présents : Tous les membres en exercice

A l'exception de

Absents excusés : Anne BRAZE, DELAMARCHE Sébastien, MARTINET Sophie

Le secrétariat a été assuré par Anne APPERT

Madame le maire demande à chacun des conseillers présents s'il y a des remarques ou observations à apporter au compte rendu de la séance précédente.

Toutes les décisions prises sont adoptées.

2022_1 – Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant vote du budget

Madame le Maire rappelle qu'en application des dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, la commune peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif sur autorisation du Conseil Municipal, dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

Sur proposition de Madame le maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE**, compte tenu de la date de vote du budget et conformément aux textes applicables, d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

- **DECIDE** de faire application de ce dispositif à hauteur de 29 750 € répartis comme suit :

Chapitre 21 :	
Article 2111 : Terrain nu	20 000 €
Article 2135 : Installations générales, agencements	3 000 €
Article 21534 : réseaux d'électrification	5 000 €
Article 21578 : autre matériel et outillage de voirie	500 €
Article 2158 : Autres installations, matériel et outillage technique	750 €
Article 2188 : Autres immobilisations corporelles	500

Adopté à l'unanimité

2022_2 - Demande de subvention FEDER pour les travaux de restauration énergétique de la salle Chaboudé

ANNULE ET REMPLACE la délibération 2021/60.

Par délibération 2021-22 du 6 avril 2021, le conseil municipal a décidé de confier au bureau d'étude fluide ETNR une étude thermique globale de la salle Robert Chaboudé afin de déterminer un programme

de travaux.

Le bureau d'étude a déposé les conclusions de son étude de faisabilité énergétique portant sur les choix de solutions de production de chauffage mettant en avant des solutions d'économie d'énergie afin d'atteindre l'étiquette énergétique souhaitée (passage de F à C).

La solution préconisée prévoit des travaux d'isolation thermique extérieure sur les pignons Est et Ouest et intérieure sur les façades Nord et Sud. Il est prévu de remplacer les menuiseries existantes ainsi que les faux plafonds et le mode de ventilation. Le mode de chauffage préconisé serait une pompe à chaleur basse température air/eau.

Le cout du projet est estimé à 550.000 € HT ;

**Sur proposition de Madame le maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** la réalisation des travaux de restauration énergétique de la salle Robert Chaboudé pour un montant global de 550.000 € HT,
- **SOLLICITE** une subvention au taux de 80% du FEDER au titre du dispositif REACT EU, le solde étant financé sur les fonds propres de la commune.

Adopté à l'unanimité

2021_3 -Questions diverses

- Subvention aux associations 2022 : la situation sanitaire ayant fortement perturbée le fonctionnement des associations en 2021, il est proposé de retarder la mise en place des nouveaux critères de subvention aux associations et de leur faire parvenir, dès demain, un formulaire qui permettra de déposer leurs demandes avant le 18 février pour un examen par le conseil municipal en mars.

- Soutien aux commerces de la commune : le bilan des affichages sur la RD3 en 2021 est présenté. Afin de poursuivre le soutien au commerce de la commune, le conseil propose de renouveler en 2022 cette opération.

- Réflexion sur la signalétique directionnelle des commerces dans la commune : Mme le maire évoque diverses solutions de financement, prise en charge des poteaux et des lames par la commune, répartition poteaux à la commune et lames aux commerçants. La réflexion doit être poursuivie afin de déterminer l'enveloppe de crédits nécessaires qui serait à inscrire au budget.

- Point sur le projet de restauration énergétique de la salle Chaboudé : le dossier est éligible au titre des aides du feder (financement REACT EU).

- Point RH : Le recrutement d'un agent technique polyvalent est en cours et un deuxième recrutement va être lancé sur un poste de jardinier, agent d'entretien des espaces verts suite à un départ en retraite au 1^{er} avril.

- le planning des prochaines réunions du conseil municipal est fixé ainsi : 22 février (orientations budgétaires), 29 mars (vote du compte administratif, du budget, des taux), 3 mai, 14 juin.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame le Maire déclare la session close.
Fait et délibéré les jours mois et an susdits.
La séance est levée à 23h15

Milène ADNET, Maire	Eric PIGNY, 1 ^{er} adjoint	Carole CHOSROES, 2 ^{ème} adjointe	Hubert FERRAND 3 ^{ème} adjoint
Célia DUVAL 4 ^{ème} adjointe	Gérard ACOSTA	Anne APPERT	Anne BRAZE EXCUSEE
Stéphane CHARNOTET	Sébastien DELAMARCHE EXCUSE	Catherine DIDIERGEORGE	Claire GOBILLARD
Ludovic JACOB	Aymeric LOUIS	Sylvain LOUVET	Sophie MARTINET EXCUSEE
Hélène MOINEAU	Catherine PANNET	Romain ZATTARIN	